Opération Collective de Modernisation du Commerce, de l'Artisanat et des Services de Proximité - Comité d'attribution Granville Terre et Mer le 23 février 2022 – Granville

Membres de Droit du Comité d'attribution :

Etaient présents :

Stéphane Sorre, Président de Granville Terre et Mer
Claire Rousseau, Conseillère Régionale Normandie
Sylvie Gâté, Vice-Présidente du Conseil Départemental de la Manche
Gaëtan Lambert, Président P.E.T.R. Sud Manche – Baie du Mont Saint Michel
Bernard Chaon, Président de la plateforme initiative Granville Terre et Mer
Daniel Lécureuil, Vice-Président de Granville Terre et Mer
Christine Robert, Chambre de métiers et de l'Artisanat de la Manche
Franck Avrin, CCI Ouest Normandie

Ont assisté à ce comité sans droit de vote :

Sylviane Ragot-Morel, Chargée de développement économique de Granville Terre et Mer

PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL SUD-MANCHE BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL

Compte-rendu du comité d'attribution du 7 décembre 2021

La correction est apportée que Monsieur Franck Avrin était présent au comité d'attribution du 7 décembre 2021.
Le compte-rendu du comité d'attribution du 7 décembre 2021 est adopté à l'unanimité.

Examen des dossiers d'entreprises (cf. tableau ci-dessous)

➢ **Demandes de subvention instruites favorablement et à l'unanimité par le comité d'attribution :**

Nom Prénom	Activité	Commune	Montant Projet H.T.	Subvention accordée
MICHEL Fabrice	Crêperie	St Pair s/ Mer	23 739,97 €	3 387,25 €
NEVEU Maxime	Bar - restauration	Granville	155 000,00 €	6 000,00 €
RENAULT Véronique	Commerce de jouets	Granville	63 333,22 €	6 000,00 €
FERNANDEZ Maxime	Bar - restauration	Jullouville	51 648,06 €	6 000,00 €
VIMOND Philippe	Boucherie	Granville	118 488,00 €	6 000,00 €
TOTAL en euros			**412 209,25 €**	**27 387,25 €**

Questions diverses :

- Il est demandé d'indiquer dans le rapport de présentation, lorsque cela est possible, les aides financières perçues en conséquence de la crise sanitaire.
- Il est rappelé l'intérêt du dispositif pour l'ensemble du territoire au regard de la redistribution qu'il produit. En conséquence, il est indiqué que les élus présents souhaitent permettre la poursuite du dispositif jusqu'à l'engagement total des crédits prévus et que des échanges devront avoir lieu pour une poursuite au-delà de l'année 2022.
- L'engagement financier pour le territoire de Granville Terre et Mer s'élève à 60% des enveloppes de financement prévues.